



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E113056

VALABLE JUSQU'AU 07/01/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 751 566 365

Siret : 751 566 365 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5406063

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4979610304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4979610304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : ACREBAT

ZA LE TAILLIS  
1 RUE DES COQUELICOTS  
44840 LES SORINIÈRES

Téléphone : 02 28 21 58 83

Portable : 07 84 12 62 78

Site Internet : www.acrebat.fr

E-mail : contact@acrebat.fr

Responsabilité légale :

MIGNON BERTRAND GÉRANT / MIGNON BERTRAND GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/11/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/11/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.